



FICHES MÉTIER 2026

Fiche métier de l'auto

Contrôleur technique automobile



Contrôleur technique automobile



Acteur de la sécurité routière, le Contrôleur Technique VL vérifie la conformité des véhicules ayant plus de quatre ans et dont le poids est inférieur ou égal à 3,5 tonnes. À ce titre, il teste plus de 100 points de contrôles, par exemple : visibilité, éclairage, freins, châssis, groupe motopropulseur, pneus, roues, essieux, feux, équipements électriques, pollution...

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

Le contrôleur technique véhicules légers (VL) doit être rattaché obligatoirement à un centre de contrôle technique agréé. Ce centre peut être agréé uniquement pour des véhicules légers ou mixte s'il intègre aussi le contrôle technique poids lourds et/ou de catégorie L (deux/trois roues).

Activités et missions principales

Le contrôleur technique véhicules légers réalise les contrôles techniques de véhicules légers dans le respect des procédures et de la réglementation en vigueur. Il identifie les points de contrôle, analyse leurs défaillances et juge leurs niveaux de criticité (défaillances mineures, majeures ou critiques en prenant en compte leurs conséquences sur la sécurité.

Enfin il organise et gère l'intervention du contrôle technique ainsi que la relation client. Dans ce cadre, il édite, vérifie et valide le procès-verbal de contrôle précisant les défaillances constatées et les éventuelles contre-visites à effectuer.

Il présente et commente le procès-verbal du contrôle au client et peut être amené à gérer des clients mécontents mais aussi à sensibiliser les conducteurs à la sécurité routière.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Contrôleur technique V.L.

8 établissements possibles pour cette formation



LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef de centre contrôle technique des véhicules
- **Contrôleur technique poids lourds**